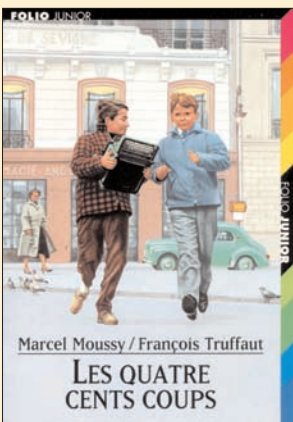


EXERCICES

Pour les 6^e-5^e : à partir du roman *Les Quatre cents coups* de Marcel Moussy et François Truffaut

Le roman relate fidèlement les déboires du jeune Antoine Doinel de sa scolarité abîmée jusqu'aux conflits avec ses parents, ses fugues et les sanctions de plus en plus dures qui s'en suivront.

Récit d'après le film de François Truffaut [1999], 126 p. Collection Folio Junior (n° 1002). 5,30 €



- **Il apparaît tout d'abord pertinent** de confronter l'œuvre cinématographique et l'œuvre littéraire, en cherchant les liens et les différences entre **écriture romanesque et écriture filmique** : question du dialogue, retranscrit avec minutie, du point de vue interne, impossible au cinéma sauf à recourir à l'artificielle voix-off. On pourrait ainsi prendre la première page du roman et demander aux élèves d'en faire le story-board en

se demandant qui voit la scène, comment la cadrer de manière efficace. Certains termes peuvent servir d'appui : « Antoine Doinel se demandait », « Du haut de son estrade », « Vers le fond », « De table en table ». Pour ensuite leur montrer les choix faits par le réalisateur.

- **La distribution des informations** au lecteur ou au spectateur répond à des contraintes différentes : qui sont les personnages ? Quelles sont leurs relations ? Où et quand l'action se déroule-t-elle ? Autant de questions auxquelles le texte formule des réponses explicites, réponses que le cinéma suggère par l'image.

- **On peut aussi, par exemple, demander aux élèves de reconstituer le scénario** (entre le film et le récit) d'une séquence, pour les initier ainsi à la grammaire de l'image : notion de plan, de champ, de cadre, des mouvements de caméra, etc. On pourrait ensuite comparer le résultat obtenu à une page du roman.

- **On peut encore revenir sur la modernité des techniques de Truffaut**, un des fondateurs dans les années 60 de la Nouvelle Vague : son direct, caméra plus légère donc capable de suivre les acteurs plus soupagement, pellicule sensible pour éviter le tournage en studio, choix d'acteurs au jeu naturel. Le roman, lui aussi, par divers procédés (registres de langue, cadre spatio-

temporel, découpage, situation des personnages) recherche une forme de réalisme documentaire. On pourrait demander ainsi aux élèves, à partir d'un fait-divers contemporain d'écrire un court texte qui soit le plus vraisemblable possible.

- **On peut faire faire une recherche sur les liens** entre l'enfance de Truffaut (qui apparaît brièvement dans le film) et les événements de celle d'Antoine, qui figure à certains égards son double : origines familiales troubles, conflits avec les parents, école buissonnière, passion du cinéma. Le personnage d'Antoine Doinel deviendra une figure récurrente, décalée, poétique et drôle, dans quatre autres films de Truffaut, à des âges différents et avec de nouvelles préoccupations.

- **Le livre de Truffaut est le récit d'une révolte** : les élèves pourraient chercher **les causes de cette révolte** (sentiment d'exclusion et de manque affectif, malchance, échec scolaire, difficultés sociales) et on pourrait organiser un débat sur la légitimité de celle-ci et de ses conséquences. On pourrait ainsi distribuer des rôles (le juge, les parents, l'enfant, un avocat) et initier le groupe à la formulation d'arguments. L'exercice peut être prolongé par la **lecture de textes fondateurs** : en effet, beaucoup de mythes évoquent une révolte, comme celui de la tisseuse Arachné chez Ovide, où une mortelle tente de défier Athéna de manière légitime, et doit subir la vengeance à première vue imméritée de la déesse, qui finit par la transformer en araignée. Le mythe (ou le film) invitent-ils alors à la révolte ou à la soumission ?

- **On pourrait enfin demander aux élèves** de relever les caractéristiques de l'école des années 60 (aspect de la classe, rôle du maître, textes étudiés, attitude des élèves, travail demandé, sanctions) pour les comparer avec celle d'aujourd'hui, voire pour leur faire écrire (sous la forme d'un règlement intérieur, d'un court récit, d'une lettre) et dessiner l'école du futur.

Pour les 4^e-3^e : à partir du recueil *La poésie engagée*

[2001]. Anthologie proposée et commentée par Christine Chollet et Bruno Doucey, 238 p. Collection La Bibliothèque Gallimard (N° 68). 5,70 €

L'anthologie présente de manière chronologique des poèmes, célèbres ou non, qui disent tous la révolte contre l'oppression. Entre les premières indignations du XIX^e siècle, *Châtiments* de Victor Hugo et des textes engagés d'auteurs francophones contemporains, ce panorama fait une place importante à la poésie de la Résistance. Le recueil peut donner lieu à diverses activités :

• **On peut d'abord se demander pourquoi ce sont avant tout des poètes qui se révoltent :** sensibilité exacerbée, lucidité particulière, sens d'un certain devoir vis-à-vis de la nation et de la langue, capacité d'empathie pourraient figurer parmi les explications possibles. Mais les raisons de la prédominance de la poésie dans la littérature de combat tiennent aussi à sa forme elle-même : le poème est plus facile à apprendre, aisé à recopier et à diffuser discrètement ou sous la forme de tracts. On pourrait, pour commencer, demander aux élèves **d'apprendre par cœur certains de ces textes** et les rendre ainsi attentifs aux procédés employés à la fois pour nous émouvoir (images, énonciation) pour les rendre faciles à mémoriser (répétitions, rythme). Ce travail pourra aussi donner lieu à une réflexion sur la manière de réciter ces textes : gravité, dignité, colère sont les caractéristiques de ce lyrisme qui rend difficile sa représentation.

• **La révolte des poètes peut aussi être liée à leur activité** en dehors de la poésie : médecins au front, militants politiques, soldats, tous ont aussi des raisons personnelles de s'engager. Leur appartenance à une minorité opprimée peut aussi stimuler cette révolte. En cherchant dans les **biographies** des poètes et en comparant leurs destinées, on pourra là encore se demander d'où proviennent le sens et la parole de la révolte. Les causes embrassées par les poètes éclaireront aussi sur les conditions historiques de ces divers engagements : qu'il s'agisse de la tyrannie de Napoléon III ou de la Grande Guerre, de l'oppression nazie ou de la colonisation, on peut retracer à partir des poèmes engagés toute une histoire de la fin du XIX^e siècle à la fin du XX^e siècle. On pourrait, en lien avec le **cours d'histoire**, se demander quelles seraient les causes (la lutte contre les mines, la dénonciation des enfants soldats) qui supposeraient un engagement aujourd'hui. Ces thématiques pourraient dans un premier temps faire l'objet d'une **recherche dans la presse**. On conduirait ensuite les élèves à constituer à partir de leurs textes une **anthologie contemporaine**. Chaque poème engagé se focalisant sur un aspect particulièrement frappant des exactions commises ou sur un événement précis : le choix du poète de ce thème poétique pourra aussi faire l'objet d'une réflexion spécifique.

• **On pourra aussi se pencher sur les procédés** qu'adoptent les poètes pour se révolter : leurs poèmes seront-ils satiriques ou pathétiques, comme chez Hugo ou Rimbaud, lyriques et polémiques comme chez Aragon ? Le discours y sera-t-il explicite, désignant bourreaux et victimes ? Sera-t-il au contraire

crypté, comme chez Char ? La forme des poèmes sera-t-elle expérimentale, avant-gardiste, donnant aux paroles un souffle de liberté comme chez Senghor, ou au contraire les poètes retrouveront-ils des formes anciennes, par souci d'universalité et de patriotisme comme chez Aragon ? Écriront-ils des textes brefs et incisifs ou au contraire de longues envolées ? Emploieront-ils des images nombreuses et vivantes, stimulant l'imaginaire ? Ou choisiront-ils un langage simple, presque trivial pour être compris de tous ? À travers ces choix qui s'imposent avec urgence aux poètes qui veulent toucher et emporter l'adhésion de leurs lecteurs se dessine une **poétique de la révolte** : aux élèves de débattre à leur tour pour élire les procédés qui leur paraîtront les plus efficaces. La comparaison des poèmes peut aussi être une façon de les initier à l'argumentation et à ses méthodes.

• **Mais la poésie engagée n'a pas seulement pour objectif de dénoncer :** elle peut aussi être un **éloge** du courage et de l'héroïsme dans « Ballade de celui qui chanta sous les supplices », d'Aragon ou « Ode à Londres bombardée », de Soupault. On pourrait demander aux élèves pour quelles causes ils souhaiteraient s'engager aujourd'hui et les inciter à rédiger des poèmes en leur honneur. Il faudra veiller à l'efficacité des procédés choisis, et les adapter au thème du poème. Ce dernier pourra être un **personnage** admirable (dont on fera au préalable une biographie qu'il faudra intégrer dans le poème) ou anonyme (à qui il faudra donner une identité évocatrice), un **événement** important (dont on étudiera les circonstances précises) ou encore un **lieu** symbolique (qu'il faudra décrire donc bien connaître) des valeurs dignes d'engagement.

• **On pourrait enfin s'intéresser aux autres moyens de dénoncer** ou de se révolter en temps de guerre : photographie, peinture, chansons, cinéma, lettres ont été également employés. Une recherche pourra dans un premier temps conduire au rassemblement de ces documents, qui pourront être commentés. On se demandera ensuite dans quelle mesure les poèmes reprennent les techniques de ces autres genres ; ou les détournent comme les « Strophes pour se souvenir » d'Aragon qui reprennent une affiche de propagande. Plus récemment c'est la **bande dessinée** qui s'est faite le vecteur de la dénonciation des crimes du passé : après la lecture de quelques œuvres représentatives (*Gen d'Hiroshima* de Keiji Nakazawa ou *Maus* de Art Spiegelman) on pourra construire collectivement un scénario **à partir d'un poème** particulièrement frappant du recueil ou **d'un événement récent** suscitant la révolte pour ensuite le dessiner.